

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 4

Artikel: Le cimetière du Boiron : étude de sépultures de l'âge du bronze
Autor: Monod de Buren, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-27105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CIMETIÈRE DU BOIRON

ETUDE DE SÉPULTURES DE L'ÂGE DU BRONZE

La grande et belle route qui de Lausanne conduit à Genève, traverse, à l'occident de la ville de Morges, un promontoire d'où la vue s'étend, superbe dans son amplitude, sur les rives poétiques du Léman.

Ce monticule, sorte de terrasse diluvienne formée de graviers et de cailloux roulés, déposés par les eaux à l'époque quaternaire, se compose de deux terrasses séparées par une forte déclivité.

La plus élevée, ombragée par de grands arbres, porte le nom de Crêt du Boiron ; elle est le but de promenade préféré des Morgiens.

La terrasse inférieure, beaucoup plus vaste, est exploitée comme carrière de sable.

C'est là, dans cette prairie s'étendant en une pente douce jusqu'à la grève, c'est dans ce cadre harmonieux choisi par les hommes du bronze, que, sous une couche de fin gazon, se trouvent les tombes que nous nous proposons d'étudier.

Et cette étude, disons-le tout de suite, a sa raison d'être, car grande est l'importance que présentent pour la préhistoire les coutumes funéraires encore peu connues des hommes de cette époque.

Le fait que le cimetière du Boiron est le plus complet parmi ceux de cet âge, le fait qu'il nous a donné et nous donnera probablement encore des renseignements précieux, justifie, croyons-nous, les quelques pages qui vont suivre et dans lesquelles sont relatées les observations que nous avons été à même de faire jusqu'ici.

Les cimetières de l'âge du bronze sont rares, disons-nous. En effet, celui découvert dans la campagne de la Moraine à Saint-Prex et contenant une trentaine de sépultures, quelques tombes trouvées à Montreux, quelques crânes trouvés à Villeneuve et à Aigle, et dix tombes à incinération comprises dans la grande nécropole gauloise de Saint-Sulpice, sont, avec celles du Boiron, les seuls et rares documents sur lesquels les archéologues et les anthropologistes puissent appuyer leurs observations.

Historique.

Le Crêt du Boiron, sa terrasse inférieure, et la vaste plaine formée par les alluvions de la petite rivière au cours sinueux qui se déverse dans le lac non loin de là, furent acquis vers 1890 par la commune de Morges. Cette dernière commença dès lors à retirer de la terrasse inférieure, et cela d'une manière très intermittente, le gravier qui lui était nécessaire pour l'entretien de ses chemins. Ce gravier était recouvert par une couche de terre végétale d'une épaisseur se septante centimètres à un mètre environ.

Au cours de ces travaux, l'équipe communale mit à jour des ossements, des poteries et un certain nombre d'objets en bronze qui reposaient sur la couche supérieure du gravier. Cette découverte, il faut le croire, ne frappa pas d'une manière particulière les ouvriers, car ces objets, témoins d'un passé très ancien et fort intéressant, disparurent brisés ou dispersés, sans qu'aucune étude pût être faite du contenu d'une vingtaine de tombes. Ce qui restait devait, fort heureusement, compenser dans une certaine mesure ce qui avait été perdu, et cela grâce à la superficie considérable de ce champ de repos.

Ce ne fut qu'en 1893, qu'ayant eu connaissance de ces trouvailles, nous eûmes l'occasion d'ouvrir cinq de ces sépul-

tures. Dès lors, pendant une dizaine d'années, ce fut M. A. Colomb, conservateur du musée de Lausanne, qui reçut des mains des ouvriers les objets trouvés par eux. Il n'attachait pas grande importance à ce cimetière, n'assista pas aux fouilles et ne laissa aucune note sur ce sujet.

L'exploration de ce terrain fut reprise par M. Forel et nous dans les années 1903 à 1907 et la description de 12 tombes, trouvées dans ce laps de temps, parut dans une brochure imprimée en 1909 par les soins du professeur Forel.

Ces dernières années les travaux d'exploitation ayant recommencé d'une manière plus régulière, nous avons pu fouiller un nombre suffisant de tombes pour qu'il valût la peine de reprendre dans son ensemble l'histoire de ces découvertes et d'en tirer des déductions qui contribueront, nous l'espérons, à l'étude des mœurs funéraires de cette population préhistorique. Elles nous permettront entre autres de fixer d'une manière plus exacte la date de sa présence au Boiron.

Superficie du cimetière.

D'après les constatations que nous avons faites, ce cimetière occupe une superficie infiniment plus étendue que nous ne l'avions supposé au premier abord. La distance entre les tombes les plus éloignées, c'est-à-dire situées aux extrémités, donne actuellement deux cents mètres de longueur sur 80 mètres de largeur environ ; mais rien ne dit que des découvertes ultérieures n'en augmentent pas encore la surface.

Aucun ordre régulier ne peut être constaté dans la position des tombes. Quelquefois rapprochées les unes des autres (2 m.), parfois plus éloignées (7 m.), elles paraissent toutefois former des groupes de 3, 4 et 5 tombes, séparés par des distances plus grandes. (20 m.)

Orientation des tombes.

La plupart des peuples primitifs ont donné aux tombes dans lesquelles ils déposaient leurs morts une orientation spéciale et très caractéristique. Ils les plaçaient les pieds au levant, la tête au couchant, de manière à ce que ceux qui les avaient quittés puissent, à leur réveil, voir l'astre du jour dans toute la splendeur de son lever.

Ajoutons toutefois, que la position du soleil levant réglant l'orientation des tombes, cette dernière peut varier dans une certaine mesure suivant la saison de l'ensevelissement.

Nous retrouvons cette disposition particulière dans presque toutes les tombes du Boiron et nous l'attribuons, de même que pour les autres peuples, à un des nombreux rites funéraires révélant leur croyance à la résurrection des corps.

Culte des morts.

Le culte des morts, déjà en usage à l'âge de la pierre polie, continue à être pratiqué à l'âge du bronze. Les rares cimetières que nous possédons de ces époques, nous permettent de constater la vénération qu'avaient pour leurs défunts, les populations préhistoriques.

Au Boiron aussi nous en trouvons la preuve dans le soin apporté par elles à établir leur cimetière sur un terrain sec, à entourer leurs morts d'objets qui leur étaient familiers et à placer auprès d'eux, dans des urnes ou vases en argile, les vivres dont ils pourraient avoir besoin dans leur existence d'outre-tombe.

Ces soins attestent la croyance à une vie future et les objets placés aux côtés des décédés semblent indiquer que leur vie à venir devait être la continuation de leur vie terrestre avec les mêmes besoins et les mêmes plaisirs.

Sépultures.

Sur la très vaste superficie qu'occupe le cimetière du Boiron, il a été trouvé jusqu'ici 79 tombes environ dont 51 fouillées et étudiées systématiquement ont donné des résultats intéressants pour la détermination de la chronologie archéologique et de l'anthropologie historique.

Sur ces 51 tombes,

26 étaient des tombes à inhumation,

20 étaient des tombes à incinération et

5 tombes n'ont pu être définies.

Ainsi qu'on le voit, les sépultures à inhumation s'équilibrent assez bien avec celles à incinération ; nous en comptons à peu près le même nombre de chaque côté.

Inhumation.

Les tombes à inhumation sont, ainsi que nous l'avons dit, orientées au levant ; une ou plusieurs dalles les recouvrent. Elles ne renferment qu'un corps, à l'exception d'une qui paraissait en contenir deux. Le squelette est rarement entier ; la plupart du temps les ossements sont très fusés et décalcifiés.

Un squelette masculin examiné par M. A. Schenk, a dénoté une musculature remarquable et une taille peu élevée de 1 mètre 57.

A proximité des ossements, ou les surmontant, se trouvent les vases funéraires et quelques objets en bronze.

Sur les 26 tombes à inhumation, nous en avons trouvé :

13 de femmes,

7 d'hommes,

2 d'enfants,

4 non définies.

Cette répartition entre hommes et femmes peut être déterminée, à défaut d'ossements suffisants, pour les femmes par

la présence de bracelets aux membres ou d'épingles et de boucles d'oreilles vers la tête. Pour les hommes par des épingles sur le thorax, épingles qui leur servaient vraisemblablement à attacher leurs vêtements.

Incinération.

L'incinération devait avoir lieu sur des bûchers qui, selon toute probabilité, se trouvaient en dehors du cimetière ; puis les débris d'ossements et les cendres étaient transportés et placés dans une sorte de petit caveau formé par des pierres brutes qu'on recouvrait de terre.

Ces appareils sépulcraux offrent, du reste, une grande variété de formes. Quelquefois, mais très rarement, c'est une tombe murée ; plus communément, ce sont de simples dalles recouvrant de la vaisselle funéraire, des fragments d'os et de la terre très noire renfermant des charbons.

Ces petits tas de cendres, de charbons et d'os, étaient probablement le produit du bûcher transporté dans la tombe. Ils pouvaient être aussi le résultat de feux allumés sur place, sortes de foyers rituels ayant servi à l'accomplissement de cérémonies lors du transport des restes du défunt. Les cendres humaines étaient parfois contenues dans des vases ; c'étaient alors des urnes cinéraires.

Foyers de combustion.

Nous tenons à parler ici de la découverte, qui nous a été signalée par M. Alexis Borrel, syndic de Tolochenaz, de foyers de combustion que l'on a trouvés en exploitant des carrières de sable au nord du Crêt du Boiron, à une distance de 300 à 400 mètres du cimetière, le long de la route qui tend à Tolochenaz.

Nous n'avons pas, jusqu'à présent, trouvé de débris d'os calcinés dans ces foyers, au nombre de 15 à 20 situés, eux

aussi, sous une couche de terre végétale, directement sur le gravier.

Ils étaient recouverts de pierres plates appuyées les unes contre les autres, dont les bases, entourées de gros cailloux formaient comme un petit tumulus. Le plus grand de ces foyers avait 1 mètre de longueur, 75 centimètres de largeur et 40 centimètres de profondeur. Il était entièrement rempli de cendres compactes et noires.

Ces foyers sont-ils en relation avec le cimetière du Boiron? Nous ne pouvons encore nous prononcer sur ce point.

Pourquoi deux sortes de sépultures?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les races d'hommes qui vivaient dans ces temps reculés.

Pendant l'âge de la pierre polie qui a duré environ 2000 années (4000 à 2000 av. J.-C.), il y eut deux immigrations.

L'une à l'aurore du néolithique était composée de ces hommes à têtes rondes, d'origine asiatique, qui furent les constructeurs de nos stations lacustres de l'âge de la pierre polie.

C'étaient les brachycéphales.

L'autre, d'origine septentrionale composée d'hommes aux crânes allongés, eut lieu plus tard, au milieu de l'âge de la pierre polie.

C'étaient les dolichocéphales.

Il ressort, en effet, de l'examen de 80 crânes provenant des palafittes de l'âge de la pierre que dans la première période, l'on ne trouve que des crânes brachycéphales ; que dans la seconde période il y a proportion égale de crânes brachycéphales et dolichocéphales et que dans la troisième période les dolichocéphales dominent.

Dans les deux premières périodes de l'âge du bronze (2000 à 750 av. J.-C.), les dolichocéphales continuent à être les plus nombreux. Dans la troisième période, il y eut une nouvelle immigration de brachycéphales, ethniquement apparentés à leurs prédécesseurs de l'âge de la pierre polie, mais en différant par la pureté plus grande de leur type.

C'est ce que prouve l'examen des crânes (41) et ossements humains des premières périodes trouvés dans les lacs. Par contre les crânes de Montreux, de Bienne sont dolichocéphales. Les crânes trouvés au Boiron le sont également ; ils paraissent se rattacher par leur caractère aux populations dolichocéphales d'origine septentrionale qui immigrèrent en Suisse à partir du milieu de l'âge de la pierre polie et qui se croisèrent avec les populations brachycéphales au crâne court qui y étaient déjà établies.

Il est donc permis de supposer que les représentants de la race brachycéphale, plus ancienne dans le pays, avaient l'habitude d'incinérer leurs morts, tandis qu'au contraire, les dolichocéphales les inhumaient puisque, aussi bien au Boiron qu'à Hallstatt, les dolichocéphales seuls se rencontrent dans les tombes à inhumation.

Les descendants de ces deux peuples, d'origine si différente, auraient donc, tout en vivant de la même vie et se croisant entre eux, conservé les idées de leurs ancêtres et leur tradition concernant cet acte éminemment religieux qu'est la sépulture. Partout où l'on trouve ces deux modes de faire, on peut, croyons-nous, conclure à une juxtaposition.

Vaisselle funéraire et urnes cinéraires.

La poterie très abondante est composée de vases d'argile cuite, d'une pâte généralement noire et fine, plus rarement grossière et de couleur rougeâtre.

Ces vases sont de formes variées et d'aspect élégant. Vases à anses à fond plat, assez semblables à des cruches à eau, urnes pansues, tasses à parois très évasées reposant parfois les unes dans les autres, gracieuses urnes cinéraires contenant les cendres du mort, le tout ou posé simplement sur le sol ou enfoui dans une petite fosse pour le protéger de l'humidité et de la destruction.

Trois urnes cinéraires ont été trouvées au Boiron. La plus grande, d'une hauteur de 20 cm. et d'un diamètre de 22 cm. est d'une terre noire et fine de 7 mm. d'épaisseur. Elle est ornée de trois lignes horizontales parallèles au-dessus de la panse. Elle était entièrement remplie d'une quantité considérable de fragments d'ossements humains.

Objets en bronze.

Les 98 objets en bronze, dont nous avons eu connaissance, trouvés dans ces sépultures, aussi bien dans les tombes à incinération que dans les tombes à inhumation, sont assez semblables à ceux de même nature des stations lacustres contemporaines. Ils sont tous recouverts de cette belle patine verte caractéristique des bronzes recueillis dans les tumuli.

Il ne s'est trouvé dans ces tombes ni armes, ni outils, mais uniquement des objets d'ornementation, ce que nous pouvons attribuer au fait que les outils et surtout les armes, objets éminemment précieux, étaient réservés aux survivants et que seuls les objets qui pouvaient être utilisés par les morts pour se parer dans l'au-delà, leur étaient attribués.

Parures et ornements.

Parmi ces objets, les anneaux et les bagues sont les plus nombreux au nombre de 53 ; puis viennent les épingles 21, deux boucles d'oreilles, une chaîne composée de plusieurs

anneaux, un petit ornement sorte de pendeloque en forme de roue, un rasoir, instrument à lame pleine et large, formée d'une mince feuille de bronze. Le rasoir était utilisé directement à la main et fabriqué souvent avec un débris de bracelet martelé et orné de dessins. Cette lame a été trouvée dans le crâne brisé d'un homme.

Les 19 bracelets du Boiron sont de quatre types différents.

1° Bracelets ouverts à lame quelque peu convexe, évidés pour les rendre plus légers ; le vide intérieur ayant été rempli d'une matière blanchâtre et lisse. Leur ornementation consiste en des dessins artistement gravés au burin sous forme de cercles concentriques, sortes de disques solaires reliés entre eux par des séries de lignes obliques formant un réseau très agréable à l'œil. Quatre de ces bracelets, les plus beaux qu'on ait trouvés, adhéraient encore aux os (deux aux tibias).

2° Bracelets ouverts, évidés, ornés de stries et de torsades obtenues par le coulage dans le moule. Deux de ces bracelets à stries entouraient les chevilles d'une jeune femme.

3° Bracelets de petite dimension en bronze massif, ornés de stries. Un de ces bracelets entourait les os de l'avant-bras d'un enfant.

4° Bracelets d'enfants formés d'une simple tige de bronze ovalaire.

Les bracelets ouverts étaient introduits au bras ou à la jambe ; l'élasticité du métal aidant, on retirait successivement les chairs en arrière à mesure que le bracelet pénétrait. L'opération réussit parfaitement, même pour les anneaux à ouverture très étroite.

De quelle époque est ce cimetière ?

Question difficile à résoudre.

Desservait-il une station d'âge inconnu, ensablée par les alluvions du Boiron et dont on voit encore quelques piquets à une certaine distance de la rive, au large du stand ?

Ce palafitte, dans ce cas, aurait été de l'âge du bronze et aurait dû présenter une certaine importance.

Était-il le champ de repos d'une tribu terrestre habitant non loin de là ? Nous ne nous prononçons pas ; mais nous ne rattachons pas ce cimetière à la grande station de l'âge du bronze de Morges pour deux raisons. La première parce qu'il en est éloigné de plus de deux kilomètres, la seconde parce que l'examen attentif de certains objets en provenant nous permet de croire qu'il est d'une époque plus récente.

Il existe, en effet, une différence dans le mode de fabrication des bracelets évidés. Les bracelets du Boiron, de même que ceux de Corcelettes, sont façonnés au marteau, tandis que les bracelets de la grande station de Morges ont été, pour la plupart, fondus.

Le martelage implique un développement artistique plus grand, une technique plus avancée dans l'art du fondeur.

Nous pouvons en inférer que le cimetière du Boiron serait donc d'une époque plus récente que le grand palafitte morgien, époque qui correspondrait à la fin de l'âge du bronze ou au commencement de Hallstatt, soit dans les années 1000 à 750 avant Jésus-Christ.

Morges, janvier 1926.

Henri MONOD de BUREN.
